



LE BUREAU SYNDICAL DU SIMAJE
DU PAYS DE LOURDES

SE REUNIRA LE

10 JANVIER 2023
A 18 HEURES 30

Au siège du SIMAJE
(ZI du Monge 65100 LOURDES)

ORDRE DU JOUR

I - RH

1 - Tableau théorique des effectifs 2022 : modifications



Le Président,

Thierry LAVIT